

SOS Evasan SA

Rapport sur la situation financière 2019

A. Activité de l'entreprise

- **Informations sur la stratégie, sur les objectifs et sur les principaux segments d'activité :**

Depuis 25 ans SOS Evasan a évolué dans le domaine de l'assurance dommage exploitant la branche d'assurance dénommée assistance (B18) qui garantit l'aide aux personnes en difficultés au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou encore du lieu de résidence permanente.

En date du 3 juillet 2018, SOS Evasan a renoncé à l'agrément pour l'exploitation de la seule branche d'assurance exploitée B18. Au cours de cette assemblée générale extraordinaire, les actionnaires, représentant 90,25% du capital-actions, ont décidé à l'unanimité (sans avis contraire ni abstention) de ne pas mettre la société en liquidation.

- **Appartenance à un groupe :**

SOS Evasan n'appartient à aucun groupe.

- **Informations sur les principaux détenteurs de parts au sens de l'art. 4 al. 2 let. f LSA :**

Les personnes détenant plus de 10% du capital-actions de SOS Evasan SA sont les suivantes :

Identité :	Part du capital :
M. Milos Ljubinkovic	31.81%
M. Luc Baechler	19.16%
Mme Catherine Christodoulidis –Lory	15.40%
Mme Elisabeth Banse – Kohli	11.06%

- **Liste des principales succursales :**

SOS Evasan n'a pas de succursales

- **Informations sur l'organe de révision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur responsable :**

L'organe de révision externe est MAZARS, Herostrasse 12 - CH-8048 Zürich

Les reviseurs responsables sont Madame Denise Wipf et Monsieur Stephan Rössel.

- **Management summary (including business activities, corporate governance and capital management):**
 - Dans une décision datée du 11 octobre 2018, la FINMA a approuvé le plan de liquidation présenté par Evasan.
 - Le 16 juillet 2019, la dernière police (B18) en vigueur est arrivée à échéance. Le délai de déclaration d'un sinistre étant de 60 jours, le run-off s'est achevé le 17 septembre 2019.
 - En 2019 le développement de l'activité TPA a été conforme aux prévisions exposées aux actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2019.
 - Au 31.12.2019, la société a reporté un ratio de solvabilité (SST) de 315.6% en hausse par rapport au ratio constaté au 31.12.2018 (53%).

B. Résultats de l'entreprise

- La présentation des comptes de SOS Evasan a été établie en conformité avec les dispositions du code des obligations (CO), de la LSA et de l'OS-FINMA.
 - L'activité de la branche 18 est présentée en valeur liquidative puisqu'elle a été liquidée fin juillet 2019 (CO art. 958A). Le portefeuille obligataire constitutif de la fortune liée a été évalué à la valeur de marché. Un montant de CHF 20'000 pour charge future de la sortie de Run off a été provisionné dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2019. De plus une provision pour charges futures de sinistres a été provisionnée à hauteur de CHF 79'114.
 - L'audit a été effectué par le réviseur Mazars conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890.
- **Point marquants du résultat :**
 - Les produits bruts de l'activité annexe s'élèvent à CHF 524'955. Nos attentes étaient plus élevées (CHF 648'559), mais la saisonnalité du produit explique cette différence.
 - La reprise des provisions pour charges de run-off (CHF 257'615) a permis de compenser les charges de l'exercice 2019 affectées au run-off et déjà comptabilisées sur l'exercice 2018. Ainsi les frais payés pour finaliser le run-off n'ont pas impacté le résultat de l'exercice.
 - Les charges de personnel s'élèvent à CHF 364'077 en 2019 (contre CHF 1'134'234 en 2018) Cette nette réduction est la conséquence de la réorganisation induite par le changement d'activité.
 - La charge des honoraires a aussi été réduite significativement en 2019 (CHF 134'712 contre CHF 483'180 en 2018).
 - En ayant réduit considérablement les charges et développer en parallèle une activité de TPA, la société reconstitue progressivement sa trésorerie.

- **Points marquants du bilan :**

- A la clôture des comptes, l'actuaire responsable et notre réviseur ont estimé qu'un montant brut de provisions techniques devait être comptabilisé pour un total de CHF 79'114.
- Un sinistre « travel », fermé en mai 2018, a été rouvert. Notre médecin conseil avait conclu que la maladie de l'assuré était liée à une condition de santé préexistante. Les cas de préexistence sont considérés dans les conditions générales d'assurances (CGA) comme des cas d'exclusion de couverture. La prétention de l'assuré s'élève à EUR 30'000 (couverture maximale) mais il réclame également une indemnité de EUR 8'000 euros et EUR 2'000 de frais de procédure. L'estimation retenue par notre réviseur est de CHF 32'553 au titre du sinistre auquel s'ajoute un montant complémentaire pour frais de gestion (claims handling costs) de CHF 10'000.
- Une provision pour charge de run-off d'un montant de CHF 20'000 a été inscrite à la clôture des comptes. Cette provision couvre le coût de l'audit de fin de run-off requis par la FINMA dans sa lettre d'information du 09.07.2019 (lettre d'information sur la procédure et les conditions pour une possible libération de SOS Evasan SA de la surveillance de la FINMA).
- La dette pour salaires dus à la direction s'élève à CHF 103'390 (contre CHF 62'590 au 31/12/2018).
- La dette en faveur du Président du Conseil d'Administration est de CHF 98'045.
- Les dettes ordinaires (hors commissions de courtages) s'élèvent à CHF 113'010.

- **Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue :**

- Aucune prime n'a été encaissée en 2019 contre CHF 687'311 pour l'exercice précédent.
- La charge de sinistre pour compte propre passe de CHF 907'902 en 2018 (dont CHF 400'501 de frais liés à la centrale d'alarme) contre CHF 18'767 en 2019.
- Les charges de gestion pour compte propre sont de CHF 832'493 en 2019 contre CHF 1'644'106 en 2018, cette diminution est due à la réduction significative des charges de personnel (moins CHF 620'951 hors charges sociales) et des honoraires (moins CHF 348'468).
- Les frais d'acquisition s'élèvent à CHF 160'063 en 2019 contre CHF 138'347 en 2018. Cette augmentation est cohérente avec le redéploiement de l'activité annexe.
- Le résultat opérationnel (EBIT) est déficitaire à hauteur de CHF 98'702 en 2019, contre CHF 2'051'918 en 2018.

- **Comparaison avec les informations de l'exercice précédent :**

CHF	31.12.2018	31.12.2019
Produits d'exploitation	817'413	511'904
Dont primes brutes	687'311	-2'739
Dont primes cédées aux réassureurs	-121'701	-10'311
Dont service d'intermédiation	251'803	524'954
Variation nette du report de prime	257'301	22'748
Total des produits	1'074'714	534'652
Sinistres nets	-680'895	51'000
Dont sinistres bruts	-981'575	-18'767
Dont sinistres payés part les réassureurs	300'680	69'767
Variation nette des provisions techniques	-227'008	212'169
Frais de gestion et d'acquisition	-1'644'106	-832'493
Dont charges de personnel	-797'277	-348'988
Dont charges externes	-708'482	-323'442
Dont commissions	-138'347	-160'063
Total des charges	-2'552'008	-569'324
Résultat financier	-178'639	3'526
Dont produits financiers	2'630	11'245
Dont charges financières	-181'269	-7'720
Amortissements	-395'985	-67'555
Résultat opérationnel	-2'051'918	-98'702
Résultat exceptionnel	147'978	57'937
Impôts	0	-5'557
Perte/Bénéfice de l'exercice	-1'903'940	-46'321

- **Commentaire de ces renseignements dans la segmentation des modèles quantitatifs :**

Les données du compte de résultat statutaire de la société n'ont pas fait l'objet d'un retraitement préalable à l'établissement du rapport sur la situation financière modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise solo-non vie ».

La société SOS Evasan n'a plus d'activité d'assurance B18.

- **Informations sur les produits des placements et les charges financières et frais de gestion des placements pendant l'exercice sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité), par catégorie d'actifs :**

La société détient des titres à revenus fixes évalués à la valeur de marché en raison d'une réalisation probable à court terme.

- **Informations sur les bénéfices et les pertes directement liés aux fonds propres :**

En 2019, la société n'a procédé à aucune opération liée aux fonds propres (capital social et réserves).

C. Gouvernance et gestion des risques

- **La composition du Conseil d'administration et de la Direction de l'entreprise d'assurance ainsi que sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue :**

Au 31.12.2019 le Conseil d'administration est composé de 3 administrateurs :

- Me Jean Heim, Président
- M. Marc Defalque – Secrétaire
- M. Christian Schwegler – Administrateur

En 2019 la Direction est composé de :

- M. Milos Ljubinkovic, CEO
- M. Raphael Colombani, CFO

- **Description du système utilisé, y compris les stratégies en matière de risques, les méthodes et les processus :**

La démarche générale d'amélioration du système de contrôle interne de la société est basée sur l'approche méthodologique COSO.

Ce processus de gestion des risques est assuré par le comité de gestion des risques (CRM) en collaboration avec le Conseil d'administration. La stratégie est de pouvoir surveiller mais aussi anticiper les risques de la société.

Le cas échéant il peut traiter ponctuellement un dysfonctionnement, recommander ou imposer des mesures de contrôle supplémentaires ou encore diligenter des travaux d'audit spécifiques.

Le CRM informe le Conseil d'administration au minimum annuellement des travaux effectués et de ses conclusions. Le CRM en profite pour sensibiliser le Conseil d'administration des risques liés à certaines prises de décision.

- **Description des fonctions gestion des risques, révision interne et compliance et de leur implémentation dans l'entreprise d'assurance :**

La gestion des risques est une fonction assumée collégalement par le Comité de gestion des risques (CRM). Les travaux de nature compliance sont intégrés dans la démarche globale de contrôle interne et supervisés par le CRM.

La société, vue sa taille, n'a pas créé une fonction de réviseur interne et est au bénéfice depuis 2008 d'une exemption.

La société travaille sur l'implémentation d'une culture de contrôle destinée à renforcer la qualité des processus clefs de l'activité, réduire la fréquence de survenance des risques et/ou minorer leurs impacts.

La revue de la matrice des risques par le comité et l'implication du nouveau Conseil d'administration dans les processus de la société permet la mise en place de mesure corrective dans des délais très brefs.

- **Présentation du système de contrôle interne**

Le système de contrôle interne mis en place par la société est basé sur une amélioration continue des fonctions d'exécution et de supervision des activités sensibles aux risques. L'objectif principal est la surveillance de la société afin de prévenir les erreurs et les fraudes, de protéger l'intégrité de ses biens et de ses ressources pour permettre une gestion rationnelle de l'entreprise.

Depuis 2018, le contrôle interne a été focalisé sur le respect du plan de run-off approuvé par la FINMA.

D. Risk profil (profil de risque)

- **Description de l'activité de la société:**

La société SOS Evasan est en run-off de sa seule branche d'activité (B18).

- **Informations qualitatives et quantitatives sur le profil de risque de l'entreprise d'assurance :**

La société SOS Evasan n'est plus exposée au risque d'assurance, à l'exception de deux cas non résolus à la clôture des comptes. Elle doit également faire face aux coûts de libération de la surveillance de la FINMA.

- **Risque de marché et de crédit :**

Les risques de marché et de crédit de la société sont essentiellement liés à l'impact des marchés financiers sur sa fortune destinée à garantir les obligations découlant des contrats d'assurance qu'elle a conclus.

Le risque de marché comporte le risque de taux d'intérêt, le risque de spread et le risque de change. Pour limiter ce risque, la société a redéfini son règlement d'investissement.

Le règlement d'investissement prévoit une limite de placement de CHF 20'000 par contrepartie pour garantir le principe de diversification de la fortune liée. Cette limite est de CHF 150'000 pour la fortune libre. Le règlement prévoit également que la fortune liée doit être investie dans des placements en CHF, EUR ou USD, de rating 1, 2 ou 3 avec garantie d'Etat; à défaut en obligations d'une banque cantonale suisse. La durée maximale d'investissement est de 20 ans.

Pour simplifier la gestion de la fortune liée, les placements sont faits en obligations tant que le volume de placement ne dépasse pas CHF 4,2 millions.

Le portefeuille obligataire a quasiment été entièrement renouvelé fin 2016. Fin 2018, l'évaluation du portefeuille des titres détenus n'est plus faite selon la méthode du coût historique amorti mais à la valeur du marché. Ce changement de méthode est justifié par une nécessité de vendre à court terme les obligations pour respecter le plan de run-off de la FINMA. L'impact sur le résultat de l'exercice est de CHF 157'902, essentiellement en raison de la dépréciation du titre « Air Berlin ». La chute des actifs financiers est la conséquence de la vente des obligations rendue nécessaire pour financer l'activité de la société.

Un nouveau règlement d'investissement a permis de renforcer les procédures de gestion et de contrôle de la fortune de la société. Sur proposition du directeur financier, le Conseil d'administration valide la constitution du portefeuille d'investissements. Le directeur financier est en charge du suivi des positions et en cas de changement significatif des valeurs de marché des placements, il doit en informer par écrit le Conseil d'administration.

Depuis le blocage de la fortune liée par la FINMA en date du 8 mars 2018, Evasan ne dispose plus de pouvoir direct sur la gestion de ses actifs liés.

- **Risques opérationnels**

Le principal risque opérationnel est l'inadéquation du système d'information aux besoins futurs de la société. L'objectif est d'améliorer qualitativement l'information disponible à des fins de gestion.

- **Risk management (gestion des risques)**

La santé financière de SOS Evasan s'améliore doucement et semble stabilisée. Ainsi le résultat d'exploitation de 2020 (hors amortissements) devrait s'équilibrer.

- **Solvabilité :**

La solvabilité des entreprises d'assurance est déterminée selon le test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test ou SST), qui requiert un niveau de fonds propres (capital porteur de risque) calculé en fonction des risques auxquels est exposée l'entreprise d'assurance (capital cible).

La réalisation du SST doit respecter les directives et recommandations de la FINMA, ainsi que les articles 41-53 OS. Les entreprises d'assurance établissent chaque année un rapport sur le calcul du capital cible et du capital porteur de risques, signé par la Direction et remis à la FINMA.

SOS Evasan, dans un souci d'économie de moyens a convenu avec la FINMA de réaliser un SST simplifié, pour lequel un rapport n'est pas exigé.

Les résultats principaux du SST au 1er janvier 2020 et au 9 mars 2020 sont indiqués dans le tableau suivant :

	As at 1.1.2020	As at 9.3.2020
Insurance Risk	19'368	19'368
Market Risk	14'524	14'551
Credit Risk	11'785	9'374
Target Capital	38'152	35'751
Market value margin	871	873
RBC	118'523	127'296
SST Ratio	315.6%	362.5%

E. Evaluation

- **Valeur des actifs ventilés en classes d'actifs (selon la répartition dans les modèles quantitatifs) :**

Voir le document en annexe.

- **Valeur brute et nette des provisions pour engagements d'assurance en CHF**

Détails des provisions pour engagements (à des fins de solvabilité)	2019 en CHF
Provision pour sinistres	99'114
Parts des réassureurs	-72'777
Provisions nettes pour engagements d'assurance	26'382

- **Description des bases et des méthodes utilisées pour l'évaluation**

L'évaluation du bilan à des fins de solvabilité doit être proche du marché (circulaire 2017/3 FINMA). Cette évaluation suppose un retraitement du bilan statutaire présenté dans le rapport d'activité.

Le portefeuille est évalué à la valeur de marché à la date de clôture.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à zéro.

Le passif exigible est retraité des dettes postposées (créances de salaire des dirigeants et honoraires du Président du Conseil).

F. Gestion du capital

- **Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital**

Le principe d'une recapitalisation a été approuvé par l'actionnariat. La libération de la surveillance de la FINMA reste une étape déterminante sur la concrétisation de cette décision.

- **Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport d'activité**

31.12.2019	CHF
Capital social	4'200'000
Pertes antérieures cumulées	-3'997'500
Perte de l'exercice	-46'321
Total des fonds propres	156'179

- **Commentaires quantitatifs et qualitatifs en cas de différences notables entre les fonds propres indiqués dans le rapport d'activité et la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité.**

Il n'y a pas de différence significative entre les fonds propres du rapport d'activité et les actifs et passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité.

G. Solvabilité

La société applique le modèle standard pour l'ensemble de son calcul de solvabilité, c'est-à-dire qu'elle n'emploie aucun modèle interne pour l'évaluation de sa solvabilité.

Le modèle utilisé pour l'évaluation des risques de marchés est le modèle simplifié delta-normal.

SOS EVASAN SA

VICH

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

à l'Assemblée générale des actionnaires

relatif aux comptes annuels

arrêtés au 31 décembre 2019



MAZARS SA

Herostrasse 12
CH - 8048 Zurich

Tel.: + 41 44 384 84 44
www.mazars.ch



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SOS Evasan SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision


Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion avec réserve.

Motifs de l'opinion avec réserve

En mars 2018, la FINMA a ordonné le blocage de la fortune liée de SOS Evasan SA. Ainsi, toutes les sorties de fonds de la fortune liée sont depuis mars 2018 soumises à approbation de la FINMA. La société ayant renoncé en août 2018 à son agrément pour l'exploitation de son activité d'assurance B18, elle se trouve actuellement dans une situation de run-off. Les possibilités de redéploiement d'une activité de service existent mais sont tributaires de la finalisation du plan de liquidation. La continuité de son exploitation dépend de la question de savoir si l'entreprise atteindra ses objectifs budgétaires et obtiendra les fonds nécessaires au refinancement de ses dettes à court terme. Par conséquent, il existe une incertitude quant à la capacité de la société à poursuivre plus longtemps son activité. La note liminaire figurant dans l'annexe aux comptes annuels n'exprime pas suffisamment cette incertitude.

À défaut d'obtenir les fonds nécessaires, la continuité de l'exploitation serait rendue impossible et les comptes annuels devraient être établis sur la base de valeurs de liquidation. Ainsi, il existerait des raisons sérieuses d'admettre que la société soit surendettée au sens de l'art. 725 al. 2 CO, dont il conviendrait alors d'appliquer les dispositions.



Nous n'avons pas pu obtenir de documents adéquats permettant de vérifier l'évaluation des immobilisations incorporels concernant la position au 31.12.2017. En plus la raison de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation, il n'est pas certain que ces actifs puissent continuer à être utilisés et ne devraient pas, le cas échéant, être dépréciés.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31.12.2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à l'exception des incidences possibles des points décrits dans le paragraphe « motifs de l'opinion avec réserve ».

Paragraphe d'observation

Ce rapport annule et remplace notre rapport de révision daté du 13 Mai 2020.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En dépit de la réserve formulée sur les comptes annuels dans le paragraphe « motifs de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis étant donné les points invoqués ne modifient pas fondamentalement la vue d'ensemble.

En outre, nous attirons votre attention sur le fait que la moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte (art. 725 al. 1 CO).

Zurich, 20 Mai 2020

Mazars SA

Denise Wipf

Experte-réviser agréée
Réviser responsable

Stephan Rössel

Experte-réviser agréée

Annexes: Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)

BILAN

SOS EVASAN SA - Rte de l'Etraz 12 C - CP 5 - 1267 Vich

CHF	31/12/2018	31/12/2019
Placements	432,733	61,276
Dont titres à revenus fixes	432,733	61,276
Liquidités	213,350	155,809
Réassurance sur provisions techniques	72,777	72,732
Immobilisations	314,151	277,004
Dont immobilisations corporelles	22,479	13,697
Dont immobilisations incorporelles	291,672	263,307
Créances nées d'opérations d'assurance	82,884	59,779
Dont créances sur preneurs d'assurance	4,354	0
Dont créances sur agents et intermédiaires	62,242	59,779
Dont créances sur entreprises d'assurance	16,288	0
Autres créances	17,501	38,896
Comptes de régularisations	3,920	0
Total Actif	1,137,316	665,496

Provisions techniques	334,076	99,114
Dont provisions sur report de prime	22,748	0
Dont provisions pour sinistres survenus à liquider	42,682	79,114
Dont provisions pour charges de run-off	257,615	20,000
Dont provisions pour IBNR	2,079	0
Dont provisions pour liquidation	8,952	0
Dettes nées d'opération d'assurance	225,248	70,007
Dont dettes envers des preneurs d'assurance	15,344	0
Dont dettes envers des agents et intermédiaires	44,775	10,566
Dont dettes envers des entreprises d'assurance	165,130	59,441
Comptes de régularisation	375,491	340,196
Dont créanciers	165,937	211,620
Dont salaires et dettes sociales	209,554	128,576
Total des provisions et dettes externes	934,816	509,317
Fonds propres	202,500	156,179
Dont capital social	4,200,000	4,200,000
Dont pertes reportées	-2,093,559	-3,997,500
Dont résultat l'exercice	-1,903,940	-46,321
Total Passif	1,137,316	665,496

COMPTE DE RESULTAT
SOS EVASAN SA - Rte de l'Etraz 12 C - CP5 - 1267 Vich

CHF	31/12/2018	31/12/2019
Produits d'exploitation	817,413	511,904
Dont primes brutes	687,311	-2,739
Dont primes cédées aux réassureurs	-121,701	-10,311
Dont service d'intermédiation	251,803	524,954
Variation nette du report de prime	257,301	22,748
Total des produits	1,074,714	534,652
Sinistres nets	-680,895	51,000
Dont sinistres bruts	-981,575	-18,767
Dont sinistres payés part les réassureurs	300,680	69,767
Variation nette des provisions techniques	-227,008	212,169
Frais de gestion et d'acquisition	-1,644,106	-832,493
Dont charges de personnel	-797,277	-348,988
Dont charges externes	-708,482	-323,442
Dont commissions	-138,347	-160,063
Total des charges	-2,552,008	-569,324
Résultat financier	-178,639	3,526
Dont produits financiers	2,630	11,245
Dont charges financières	-181,269	-7,720
Amortissements	-395,985	-67,555
Résultat opérationnel	-2,051,918	-98,702
Résultat exceptionnel	147,978	57,937
Impôts	0	-5,557
Perte/Bénéfice de l'exercice	-1,903,940	-46,321

Flux de trésorerie pour la période au	31/12/2018	31/12/2019
Bénéfice	-1,903,940	-46,321
Amortissement	395,985	67,555
Intérêts sur prêts	0	0
Variation de la part de réassurance sur provisions techniques	135,475	45
Variation des provisions techniques	-216,358	-234,962
Variation sur dettes nées d'opération d'assurance	-27,146	-155,241
Variation sur passifs transitoires	-27,626	-35,295
Variation débiteur	289,418	23,105
Variation sur actifs transitoires	516,547	3,920
Variation divers	30,000	-21,395
Résultat d'exploitation	-807,645	-398,588

Résultat d'investissement	31/12/2018	31/12/2019
Achat corporel	-56,535	-30,409
Vente/cession sur bien corporel	0	0
Variation net sur placement	711,710	371,457
Variation net sur prêt	6,621	0
Investissement immobilisation incorporelle	0	0
Résultat d'opération d'investissement	661,797	341,048

Résultat de financement	0	0
-------------------------	---	---

Variation sur liquidités	-145,849	-57,541
--------------------------	----------	---------

Liquidités au 1 janvier	359,199	213,350
Liquidités au 31 décembre	213,350	155,809
Variation sur liquidités	-145,849	-57,541

Annexe aux comptes annuels 2019

Note liminaire :

Depuis juin 2018, SOS Evasan n'exploite plus la branche d'assurance voyage B18. La renonciation à l'agrément a été publiée le 20 septembre 2018 dans la FOSC et par décision du 11 octobre 2018, la FINMA a approuvé la modification de plan d'exploitation en découlant. A cette même date, la FINMA a approuvé le plan de liquidation présenté par Evasan. Comme prévu par le plan, toute l'activité d'assurance B18 a été liquidée en août 2019. Cependant, tant que le plan de liquidation de la branche n'est pas officiellement clôturé par la FINMA, la société Evasan demeure sous sa surveillance.

L'activité de la société est aujourd'hui redéployée dans la gestion du produit Swiss Studies de l'assureur MGEN (groupe VYV).

Les comptes de la société sont présentés selon le principe de continuité d'exploitation. L'activité de la branche 18 (en run-off) est présentée en valeur liquidative (CO art. 958A). Le portefeuille obligataire constitutif de la fortune liée a été évalué à la valeur de marché. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée probable d'usage et présentées à leur valeur nette comptable.

Le bail des locaux commerciaux de la société a été résilié pour le 31 octobre 2019 mais les frais inhérents à un possible déménagement n'ont pas été provisionnés. Précisons que le changement de siège social est soumis à l'approbation des actionnaires et de la FINMA.

1. Placements et liquidités

Placements et liquidités	31.12.2018	31.12.2019
Obligations et prêts détenus en compte de dépôt	432'733	61'276
Liquidités	213'350	155'809
Total	646'083	217'085
<i>Dont fonds étrangers</i>	<i>184'215</i>	<i>79'466</i>

2. Immobilisations présentées à leur valeur nette comptable

Immobilisations	31.12.2018	31.12.2019
Aménagements	20'887	13'697
Mobilier	1'592	0
Total immobilisations corporelles	22'479	13'697
Logiciel informatique	236'596	240'303
Site internet	55'076	23'004
Total immobilisations incorporelles	291'672	263'307

En 2019 le montant des amortissements s'élève à CHF 67'555 (contre CHF 395'984 en 2018).

3. Détail des créances sur agents et intermédiaires

Créances sur agents et intermédiaires	31.12.2018	31.12.2019
Yarigar Iran	62'242	59'779

L'inscription de cette créance au bilan est justifiée par la proposition explicite de Yarigar partenaire en Iran de régler un litige qui l'oppose à Evasan par le versement d'un montant de EUR 55'091. Les mesures du Conseil Fédéral instituées à l'encontre de la République islamique d'Iran ont engendré un blocage de la créance à l'étranger. Ce blocage n'a pas d'incidence sur la solvabilité du débiteur Yarigar et aucune provision pour dépréciation n'a été constituée.

4. Détail des autres créances

Autres créances	31.12.2018	31.12.2019
Dépôt de loyer	17'501	17'505
Créance d'AVS 2019	0	6'302
Créance APG 2019	0	7'524
Créance LAA 2019	0	7'565
Total	17'501	38'896

5. Provisions techniques

Provision pour sinistres	31.12.2018	31.12.2019
Sinistres à payer	8'066	0
Sinistres en cours de gestion	3'707	0
Eurosig	30'909	36'561
Sinistre « travel »	0	42'553
Total	42'682	79'114

A la clôture des comptes, l'actuaire responsable et notre réviseur ont estimé qu'un montant brut de provisions techniques devait être comptabilisé pour un total de CHF 79'114.

Le sinistre « travel », fermé en mai 2018, a été rouvert. Notre médecin conseil avait conclu que la maladie de l'assuré était liée à une condition de santé préexistante. Les cas de préexistence sont considérés dans les conditions générales d'assurances (CGA) comme des cas d'exclusion de couverture. La prétention de l'assuré s'élève à EUR 30'000 (couverture maximale) mais il réclame également une indemnité de EUR 8'000 euros et EUR 2'000 de frais de procédure. L'estimation retenue par notre réviseur est de CHF 32'553 au titre du sinistre auquel s'ajoute un montant complémentaire pour frais de gestion (claims handling costs) de CHF 10'000.

Une provision pour charge de run-off d'un montant de CHF 20'000 a été inscrite à la clôture des comptes. Cette provision couvre le coût de l'audit de fin de run-off requis par la FINMA dans sa lettre d'information du 09.07.2019 (lettre d'information sur la procédure et les conditions pour une possible libération de SOS Evasan SA de la surveillance de la FINMA).

6. Détail des dettes envers les agents intermédiaires

Dettes envers les agents intermédiaires	31.12.2018	31.12.2019
Commissions de courtage (Gestunion)	44'775	10'566

Les commissions de courtage dues au 31 décembre 2019 ont été payées le 23 janvier 2020.

7. Détails des dettes envers les entreprises d'assurance

Dettes envers les entreprises d'assurance	31.12.2018	31.12.2019
Primes MGEN à reverser	51'239	55'634
Fonds de roulement MGEN	5'193	2'615
Fonds de roulement RVS	9'233	0
Primes MGEN à répartir	36'346	1'193
Compte courant QBE	63'119	0
Total	165'130	59'442

8. Comptes de régularisation

Comptes de régularisation	31.12.2018	31.12.2019
Salaires à payer à la direction	62'590	103'390
Avances à rembourser à la direction	1'125	24'828
AVS	80'279	0
LPP	45'000	358
Impôt à la source	20'560	0
Total A	209'554	128'576

Comptes de régularisation	31.12.2018	31.12.2019
Honoraires J. Heim à payer 2017, 2018 et 2019	78'286	98'045
Honoraires Mazars 2018 et 2019 (réviseur)	43'080	53'850
Honoraires FINMA	3'491	0
Honoraires AON (actuaire)	10'447	29'345
Honoraires Python	6'575	9'480
Honoraires Me Hess	1'500	8'000
Indemnité litige à verser	11'000	0
Prestataires informatique à payer	3'954	7'687
Diverses charges à payer	3'542	4'648
Primes à rembourser	4'062	0
Total B	165'937	211'055
Total A+B	375'491	339'631

(CHF 21'155 ont été payés à Mazars le 8 janvier 2020 et CHF 8'962.80 ont été payés à AON le 30 janvier 2020.)

9. Détails des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	31.12.2018	31.12.2019
Ventes internet	307'536	-2'625
Ventes courtiers	63'144	0
Ventes MGEN (activité d'intermédiation)	251'803	524'954
Ventes QCNS	29'020	-94
Ventes Star croisières	44'783	-20
Ventes Eurosig	170'319	0
Ventes IBC	61'128	0
Ventes diverses	11'381	0
Total	939'114	522'215
Dont activité d'intermédiation (MGEN)	251'803	524'954

10. Détails des sinistres en espèce

Sinistres en espèce	31.12.2018	31.12.2019
Sinistres Evasan	49'982	616
Sinistres QCNS	335'531	11'977
Sinistres IBC	11'489	2'827
Sinistres Star croisières	31'346	3'347
Sinistres Eurosig	125'780	0
Sinistres Swisscare	26'945	0

Total	581'073	18'767
--------------	----------------	---------------

11. Détails des frais de gestion et d'acquisition

Charges de personnel	31.12.2018	31.12.2019
Salaires	920'951	259'200
Charges sociales	213'283	42'526
Salaires de la centrale (reclassés avec les sinistres)	-336'957	0
Provision sur salaire 2019	0	40'800
Outsourcing	0	6'462
Total A	797'277	348'988

Charges de gestion	31.12.2018	31.12.2019
Frais divers	6'351	1'998
Frais de représentation	10'914	8'300
Honoraires	483'180	134'712
Assurances	3'103	2'671
Electricité	3'873	3'906
Loyer et parking	81'040	71'967
Entretien des locaux	7'184	4'250
Matériel de bureau	8'399	8'716
Cafeteria	2'196	688
Frais de port	5'734	5'268
Téléphonie	20'980	27'613
Maintenance informatique	73'613	45'490
Marketing	53'934	7'863
Total B	708'482	323'442
Commissions de courtage	138'347	160'063
Total C	138'347	160'063
Total des frais de gestion et d'acquisition (A+B+C)	1'644'106	832'493

Au titre de 2019, aucune charge de salaire n'a été comptabilisée pour la rémunération du CEO. Il a consenti un abandon de créance en attendant un retour à une meilleure fortune de la société SOS Evasan SA (clause résolutoire).

12. Résultat financiers

Détails du résultat financier	31.12.2018	31.12.2019
Frais bancaires et écarts de change	-23'367	-7'720
Correction des dépôts à la valeur de marché	-157'902	11'245
Autres produits financiers	2'630	0
Total	-178'639	3'526

En 2018, la correction des dépôts à la valeur de marché a entraîné la comptabilisation d'une moins-value de CHF 157'902 à la clôture des comptes.

13. La moyenne annuelle des emplois à plein temps en 2019 n'est pas supérieure à 10.

14. Autres mentions au sens du CO art. 959c et art.961 ss

Libellés	31.12.2018	31.12.2019
Dettes envers institution de prévoyance	42'372	358

15. Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles	31.12.2019
Honoraires Mazars 2018	21'540
Cotisations Vaudoise 2018	4'852
Impôt à la source 2018	2'595
Coris centrale 2018	1'156
Total A	30'143
Produits exceptionnels	31.12.2019
Restitution dépôt de garantie Goldencare	8'803
Indemnités Vaudoise APG	973
Indemnités AVS APG	7'533
Reprise provision AVS 2018	10'413
Reprise provision LPP 2018	3'570
Ajustement provision sur commissions de courtage	29'915
Reprise provision impôts à la source 2018	10'436
Ajustement fond de roulement RVS	8'599
Retour de fonds	5'025
Remboursement Swisscom	2'813
Total B	88'080
Résultat exceptionnel (Total B-A)	57'937

16. Evènement postérieur à la clôture des comptes.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le 11 mars 2020 que l'épidémie du coronavirus (COVID 19) peut être décrite comme une pandémie. Afin d'endiguer la propagation du virus, le Conseil fédéral a suspendu la délivrance des visas jusqu'au 15 juin 2020.

Le run-off de la branche 18 étant terminé, l'activité d'assurance ne sera pas impactée négativement par cet évènement. Ainsi, aucune provision technique n'a été comptabilisée pour couvrir cet évènement postérieur à la clôture des comptes.

A la date de rédaction du présent rapport, les revenus générés par l'activité annexe (Swiss Studies) n'ont pas été impactés par cet évènement et ne devraient pas subir de réduction significative en 2020.

Cet évènement ne devrait pas non plus avoir d'incidence significative sur les charges de l'exercice 2020 de la société.

17. Tableau des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie pour la période au	31.12.2018	31.12.2019
Bénéfice	-1'903'940	-46'321
Amortissement	395'985	67'555
Variation de la part de réassurance sur provisions techniques	135'475	45
Variation des provisions techniques	-216'358	-234'962
Variation sur dettes nées d'opération d'assurance	-27'146	-155'241
Variation sur passifs transitoires	-27'626	-35'295
Variation débiteur	289'418	23'105
Variation sur actifs transitoires	516'547	3'920
Variation divers	30'000	-21'395
Résultat d'exploitation	-807'645	-398'588

Résultat d'investissement	31.12.2018	31.12.2019
Achat corporel	-56'535	-30'409
Variation net sur placement	711'710	371'457
Variation net sur prêt	6'621	0
Investissement immobilisation incorporelle	0	0
Résultat d'opération d'investissement	661'797	341'048

Variation sur liquidités	-145'849	-57'541
Liquidités au 1 janvier	359'199	213'350
Liquidités au 31 décembre	213'350	155'809
Variation sur liquidités	-145'849	-57'541

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en CHF

	Total		Affaires directes en Suisse									
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Transport		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale		Autres branches	
			Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	939'114	-2'739			939'114	-2'739						
Primes brutes cédées aux réassureurs	-121'701	-10'311			-121'701	-10'311						
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	817'413	-13'050			817'413	-13'050						
Variations des reports de primes	251'789	22'748			251'789	22'748						
Variations des reports de primes : part des réassureurs	5'512				5'512	0						
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	1'074'714	9'698			1'074'714	9'698						
Autres produits de l'activité d'assurance	0	524'954			0	524'954						
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	1'074'714	534'652			1'074'714	534'652						
Charges des sinistres : montants payés bruts	-981'575	-18'767			-981'575	-18'767						
Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	300'680	69'767			300'680	69'767						
Variations des provisions techniques	-86'020	212'169			-86'020	212'169						
Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-140'987				-140'987	0						
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations					0	0						
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-907'902	263'169			-907'902	263'169						
Frais d'acquisition et de gestion	-1'644'106	-832'493			-1'644'106	-832'493						
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion					0	0						
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1'644'106	-832'493			-1'644'106	-832'493						
Autres charges techniques pour propre compte					0	0						
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-4'196'115	-569'324			-4'196'115	-569'324						
Produits des placements	2'630	11'245			2'630	11'245						
Charges financières et frais de gestion des placements	-181'269	-7'720			-181'269	-7'720						
Résultat des placements (20 + 21)	-178'639	3'526			-178'639	3'526						
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations					0	0						
Autres produits financiers	0				0	0						
Autres charges financières	-395'985	-67'555			-395'985	-67'555						
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	-2'051'918	-98'702			-2'051'918	-98'702						
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux					0	0						
Autres produits					0	0						
Autres charges					0	0						
Produits / charges extraordinaires	147'978	57'937			147'978	57'937						
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	-1'903'940	-40'765			-1'903'940	-40'765						
Impôts directs		-5'557			0	-5'557						
Bénéfice / perte (31 + 32)	-1'903'940	-46'321			-1'903'940	-46'321						

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en CHF

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe	432'733		61'276
	Prêts	0		0
	Hypothèques			
	Actions			
	Autres placements			
	Placements collectifs			
	Placements			
	Produits structurés			
	Autres placements			
Total des autres				
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de			
	Créances sur instruments			
	Dépôts découlant de la			
	Liquidités	213'350		155'809
	Part des réassureurs dans			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
	Assurance directe :			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			72'732
	Réassurance active :			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
Immobilisations corporelles			13'697	
Frais d'acquisition différés,				
Immobilisations				
Créances nées	82'884		59'779	
Autres créances	17'501		38'896	
Autres actifs	50'590		0	
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	3'920		0	
Total des autres actifs				
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs	800'978		402'189
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la	258'464		99'727
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
	Assurance directe :	331'241		99'727
	Assurance directe :			
	Réassurance active :	-72'777		
	Réassurance active :			
	Assurance directe :			
	Réassurance active :			
	Valeur estimative la			
Assurance directe :				
Réassurance active :				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des			
	Dettes sur instruments			
	Dépôts résultant de la			
	Dettes nées d'opérations	225'248		70'008
	Autres passifs	0		
	Comptes de régularisation	227'115		113'932
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des	710'827		283'667
	Différence entre valeur	90'151		118'522

*BEL: Best Estimate of Liabilities

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en CHF

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		CHF	CHF	CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	90'151		118'522
	Déductions			-871
	Fonds propres de base	90'151		117'651
	Capital complémentaire			
	CPR	90'151		117'651

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		CHF	CHF	CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	67'250		
	Risque de marché	77'956		
	Effets de diversification			
	Risque de crédit	24'101		
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible			
	Capital cible	169'307		37'281

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	53		316